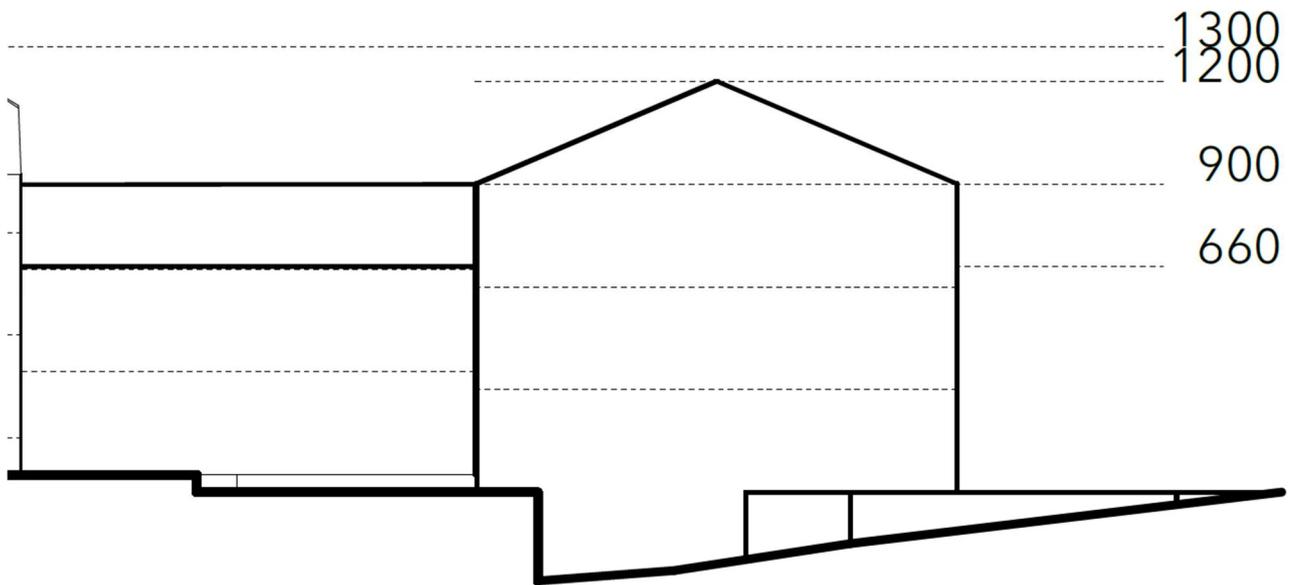


## Coupe du projet



## Photomontage de la matérialisation potentielle



## Emprise du projet



## Etude architecturale

### zones d'affectation primaire

type commune  
type canton

### zone à bâtir commune

type commune complet  
type canton  
destination habitat  
destination commerce  
destination travail  
destination ruraux

densité indice u  
IBUS obligatoire dès 2025  
ordre  
alignement  
coefficient espace libre  
surface de parcelle minimum  
hauteur max. constructible  
niveau max constructible  
distance par rapport à la hauteur de façade  
distance grandes façades

distance petites façades  
longueur max./profondeur max.  
esthétique caractère  
toits

couverture

orientation  
plan de quartier surf. min  
plan de quartier U max./IBUS  
plan de quartier occup. du sol  
degré de sensibilité au bruit

Zone du centre du village  
 zone à bâtir  hors zone  autre

Zone du centre du village  
Zone centre : vieux village-vieille ville  
 collect.  ind.  mixte  autres  
 oui  non  sous réserve  
 oui  non  sous réserve  
 oui  non

-  
-  
contigu  
-  
-  
 oui  non  
13m  
3  
1/3h (=4.33cm si h=13m)  
6m  
distance réduite à 8m pour construction sur 2 niveaux  
3m  
-/15m  
dans le respect des constructions centre du village  
2/4 pans\_pente 30/70%  
toits plats + pans inversés + attiques interdits  
ardoise naturelle ou artificielle petit format. Tuiles  
vieilles ou matériaux idem zone centre du village

DS1  DS2  DS3  DS4

Le détail de l'étude architecturale aboutissant à ce nombre de M2 peut être transmis à la demande

